

ANNEE 2015
TARIFS SERVICE ANNEXE HEBERGEMENT

1) Tarifs 2015 :

La loi du 13 août 2004 a transféré aux départements les compétences d'accueil, de restauration, d'hébergement, d'entretien général et technique dans les collèges. S'agissant tout particulièrement du service restauration, le décret 2006-753 du 29 juin 2006 précise que les prix de la restauration scolaire sont désormais fixés par la collectivité qui en a la charge. Ainsi lors de sa réunion du 12 septembre 2014, l'Assemblée départementale s'est prononcé sur les tarifs à appliquer dans notre établissement

1.1) Forfaits : tarifs des pensions et de demi-pension :

	EXERCICE 2014		EXERCICE 2015	Augmentation en pourcentage
	174 jours fonction.	AUGMENTATION autorisée :	175 jours fonction.	
DEMI-PENSION				
Forfait 5 jours	490.00 €	DEMI-PENSION 5 jours	510.00 €	+ 4 %
174 jours 2014	144.37 €	Janv à Mars (52 jours)	151.32 €	
	154.55 €	Avril à juillet (54 jours)	157.14 €	
	191.08 €	Sept. à décembre (69 jours)	201.54 €	
	2.81 €	PRIX DU REPAS	2.91 €	
DEMI-PENSION				
Forfait 4 jours	393.00 €	DEMI-PENSION 4 jours	415.00 €	+ 5.5 %
141 jours 2014	115.00 €	Janv à Mars (42 jours)	123.48 €	
	125.10 €	Avril à juillet (43 jours)	126.42 €	
	152.90 €	Sept. à décembre (56 jours)	165.10 €	
	2.78 €	PRIX DU REPAS	2.94 €	

Le montant du trimestre s'établit au prorata du nombre de jours de fonctionnement sur une base annuelle de 175 jours
(soit le 1er trimestre 2014= 52 jours, le 2eme trimestre=54 jours, le 3ème trimestre=69 jours)

1.2) Tarifs hébergements :

	EXERCICE 2014		EXERCICE 2015	
Tickets agents du CG 39 :	2.40 €	Tickets agents du CG 39	2.50 €	+ 4 %
Tickets ass.éducation :	3.10 €	Tickets agents MI/SE :	3.20 €	+ 3.5 %
Tickets commensaux :	4.80€	Tickets commensaux :	5.00 €	+ 4 %
Tickets élèves occasionnels	4.00 €	Tickets élèves occasionnels	4.10 €	+ 2.5 %
Repas primaire/materne lles	3.15 €	Repas primaire/maternelles/centre de loisirs	3.15 €	+ 0%
repas passagers	6.20 €	Repas passager	6.50 €	+ 5 %
Repas exceptionnels	5.10 €	Repas exceptionnels	5.10 € + prix des denrées	+ 0 %

La Principale

Claudine BRIDE